



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E46542

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2025

ÉDITÉ LE

19/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/04/2003  
7 500

Raison sociale : SARL SUBILEAU

267 RUE DE LA BOSSARDERIE  
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 02 40 83 21 95

Fax :

Siret : 448 160 341 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417141

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@menuiseriesubileau.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 522839J1247002 / 001 508284/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 522839J1247002 / 001 508284/0

Responsabilité légale :

SUBILEAU PIERRE-YVES GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/11/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2022
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.